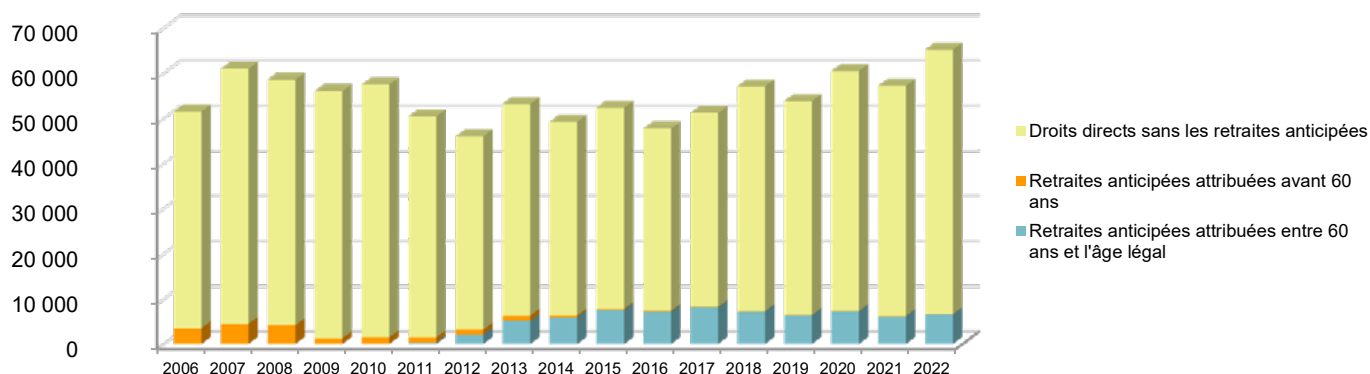


Retraités résidant en Carsat Sud-Est

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	32 418	49 433	81 851
Droits directs (retraites personnelles)	30 417	34 761	65 178
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 001	14 672	16 673
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	3 914	4 797	8 711

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 360	1 735	7 095
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,7 ans	63,5 ans
Droits dérivés	76,4 ans	73,8 ans	74,1 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	12,5%	15,4%	14,1%
Retraités bénéficiant d'une surcote	20,2%	19,6%	19,9%

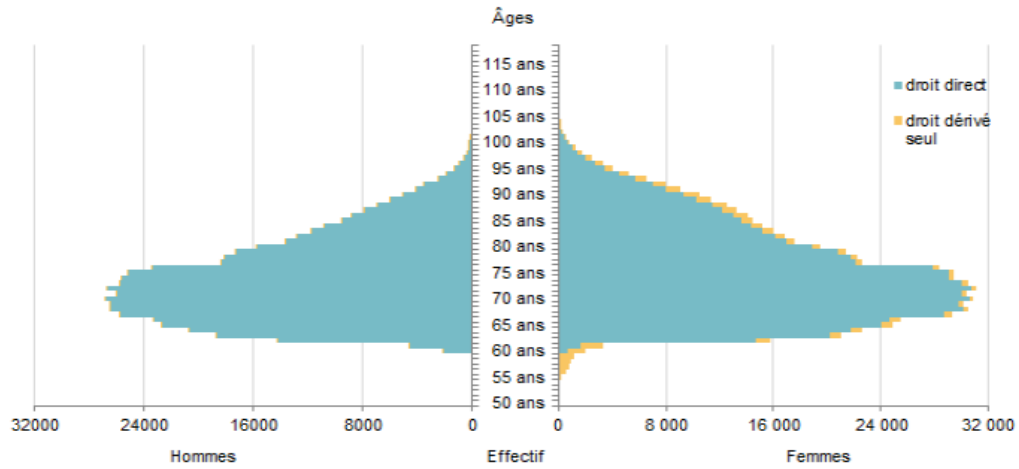
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	544 362	690 002	1 234 364
Retraités percevant un droit direct seul	528 589	498 653	1 027 242
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 615	32 687	34 302
Retraités percevant les deux à la fois	14 158	158 662	172 820
Minimum vieillesse ⁽²⁾	7,3%	6,3%	6,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	77 551	25 924	103 475
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	75,7 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	919 €	710 €	802 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,7%	46,0%	35,5%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

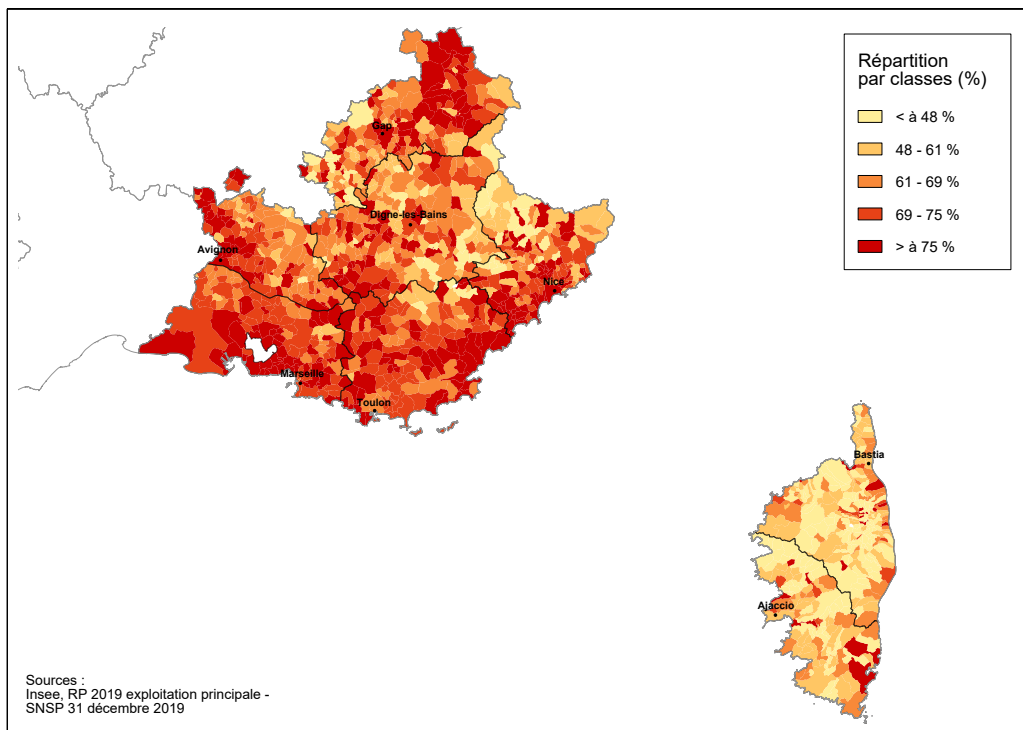
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Sud-Est

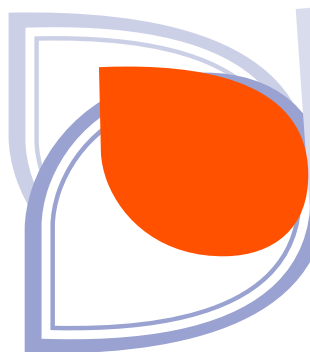


Prestataires payés par la Carsat Sud-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
04 - Alpes-de-Haute-Provence	17 344	20 726	38 070
05 - Hautes-Alpes	14 131	17 106	31 237
06 - Alpes-Maritimes	103 482	132 659	236 141
13 - Bouches-du-Rhône	175 279	221 281	396 560
2A - Corse-du-Sud	12 183	14 651	26 834
2B - Haute-Corse	13 961	17 038	30 999
83 - Var	101 231	129 643	230 874
84 - Vaucluse	49 405	62 834	112 239
Total Carsat Sud-Est	487 016	615 938	1 102 954
Total hors Carsat Sud-Est	66 318	85 751	152 069
Ensemble des prestataires	553 334	701 689	1 255 023

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr, statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

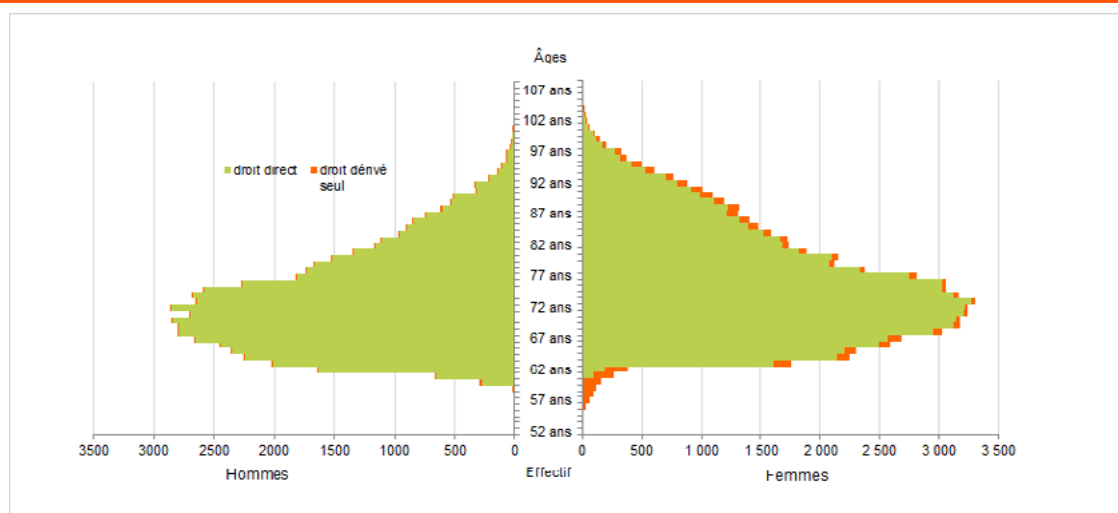


Retraités résidant dans le département

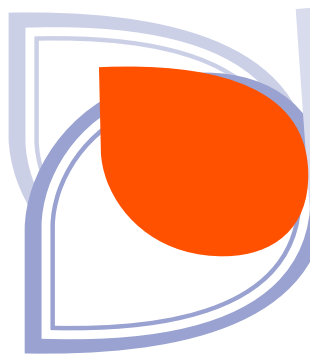
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 324	5 238	8 562
Droits directs (retraites personnelles)	3 089	3 656	6 745
Droits dérivés (retraites de réversion)	235	1 582	1 817
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	306	459	765
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	744	213	957
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,6 ans	63,2 ans
Droits dérivés	76,6 ans	72,5 ans	73,0 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	55 378	70 369	125 747
Retraités percevant un droit direct seul	53 464	50 344	103 808
Retraités percevant un droit dérivé seul	285	3 367	3 652
Retraités percevant les deux à la fois	1 629	16 658	18 287
Minimum vieillesse ⁽²⁾	5,8%	5,4%	5,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 026	2 930	12 956
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,3 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	912 €	677 €	781 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,2%	49,7%	37,3%

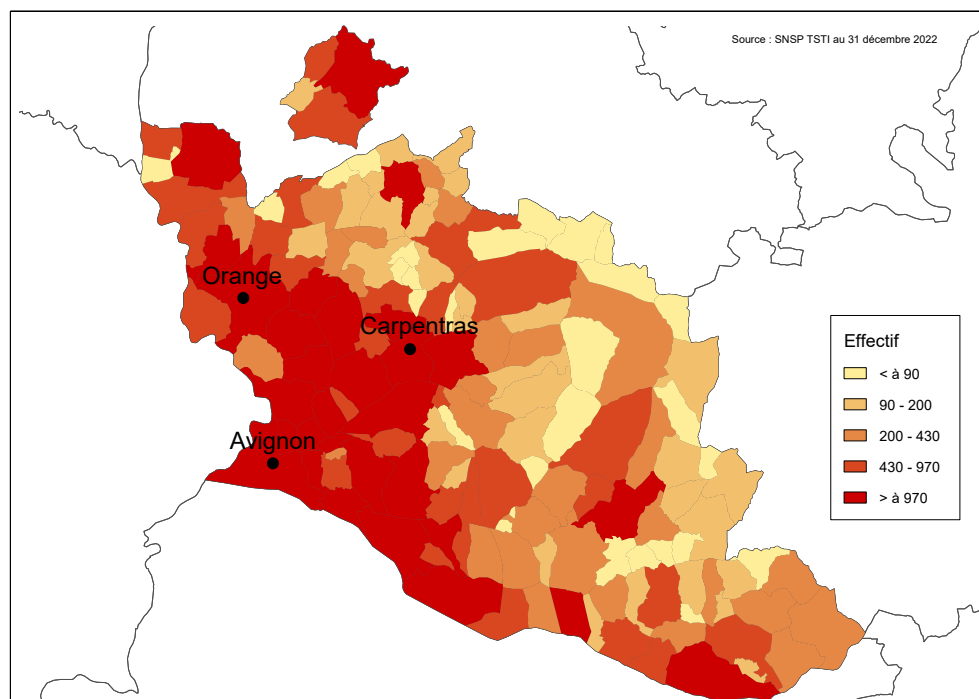
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



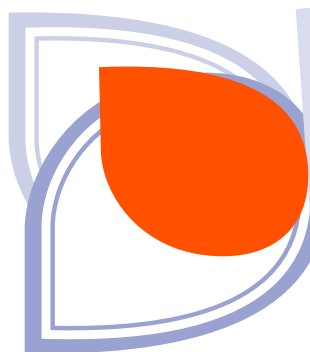
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Avignon			
Nombre total de retraités	7 198	10 115	17 313
Retraités percevant un droit direct seul	6 952	7 224	14 176
Retraités percevant un droit dérivé seul	25	555	580
Retraités percevant les deux à la fois	221	2 336	2 557
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,8%	10,3%	11,8%
Orange			
Nombre total de retraités	2 670	3 740	6 410
Retraités percevant un droit direct seul	2 566	2 518	5 084
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	207	224
Retraités percevant les deux à la fois	87	1 015	1 102
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	6,9%	7,1%
Carpentras			
Nombre total de retraités	2 672	3 649	6 321
Retraités percevant un droit direct seul	2 572	2 512	5 084
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	184	200
Retraités percevant les deux à la fois	84	953	1 037
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,2%	7,4%	8,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

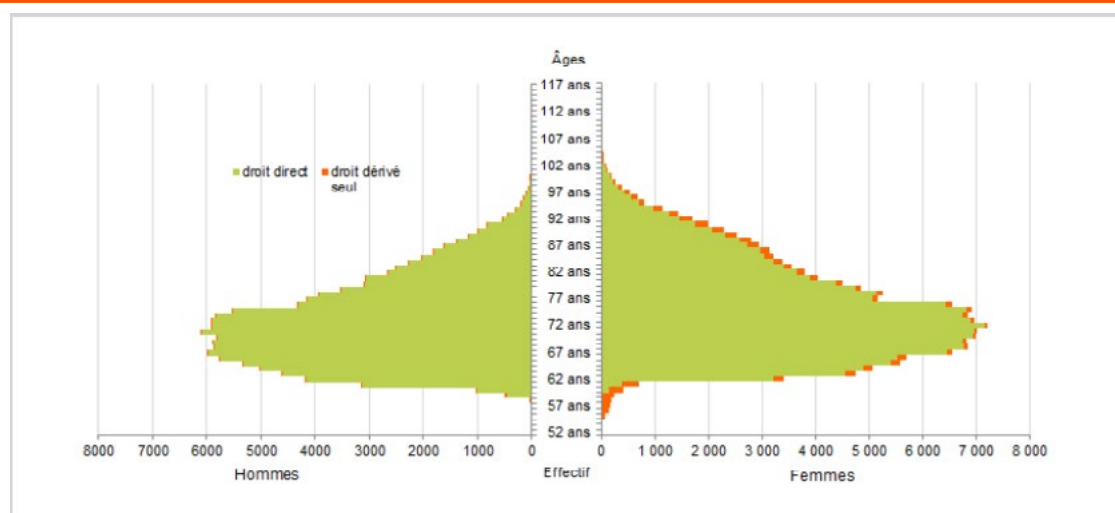


Retraités résidant dans le département

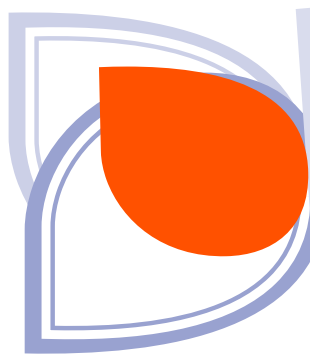
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 796	10 827	17 623
Droits directs (retraites personnelles)	6 344	7 468	13 812
Droits dérivés (retraites de réversion)	452	3 359	3 811
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	677	859	1 536
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 193	395	1 588
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,1 ans	63,7 ans	63,4 ans
Droits dérivés	76,5 ans	73,7 ans	74,1 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	123 571	155 855	279 426
Retraités percevant un droit direct seul	120 213	114 478	234 691
Retraités percevant un droit dérivé seul	341	6 705	7 046
Retraités percevant les deux à la fois	3 017	34 672	37 689
Minimum vieillesse ⁽²⁾	5,8%	5,2%	5,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	18 415	6 354	24 769
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,3 ans	75,6 ans	75,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	886 €	698 €	781 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,4%	45,0%	34,8%

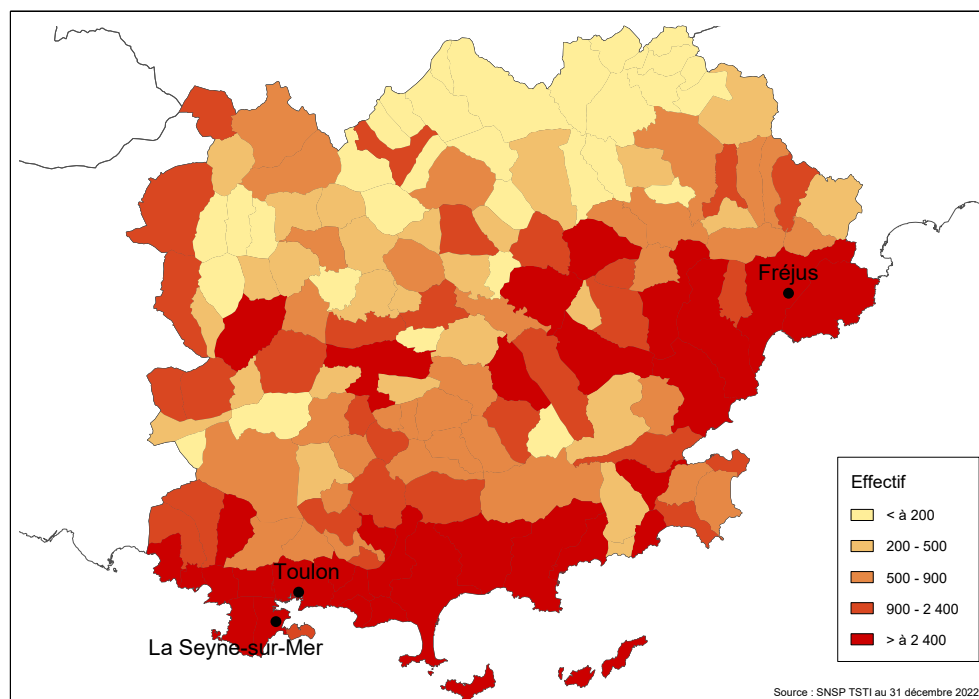
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Toulon			
Nombre total de retraités	14 782	20 856	35 638
Retraités percevant un droit direct seul	14 363	15 008	29 371
Retraités percevant un droit dérivé seul	40	1 028	1 068
Retraités percevant les deux à la fois	379	4 820	5 199
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	13,6%	9,7%	11,4%
Fréjus			
Nombre total de retraités	7 097	9 203	16 300
Retraités percevant un droit direct seul	6 897	6 630	13 527
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	343	363
Retraités percevant les deux à la fois	180	2 230	2 410
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	4,7%	5,5%
La Seyne-sur-Mer			
Nombre total de retraités	6 927	9 139	16 066
Retraités percevant un droit direct seul	6 721	6 381	13 102
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	468	488
Retraités percevant les deux à la fois	186	2 290	2 476
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	7,4%	7,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

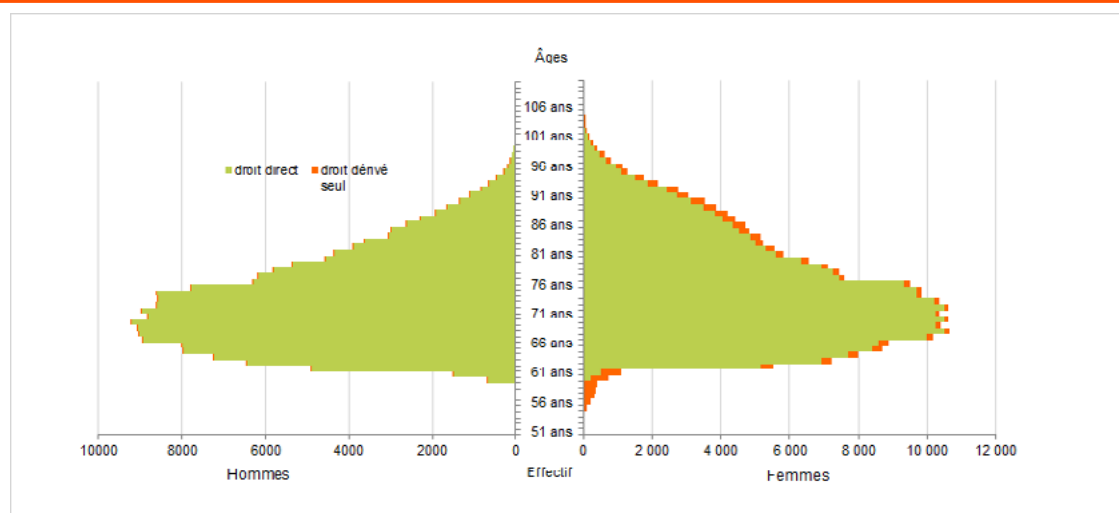
Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	11 419	17 387	28 806
Droits directs (retraites personnelles)	10 776	12 370	23 146
Droits dérivés (retraites de réversion)	643	5 017	5 660
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 676	2 049	3 725
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 733	533	2 266
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,2 ans	63,7 ans	63,5 ans
Droits dérivés	76,1 ans	74,0 ans	74,2 ans

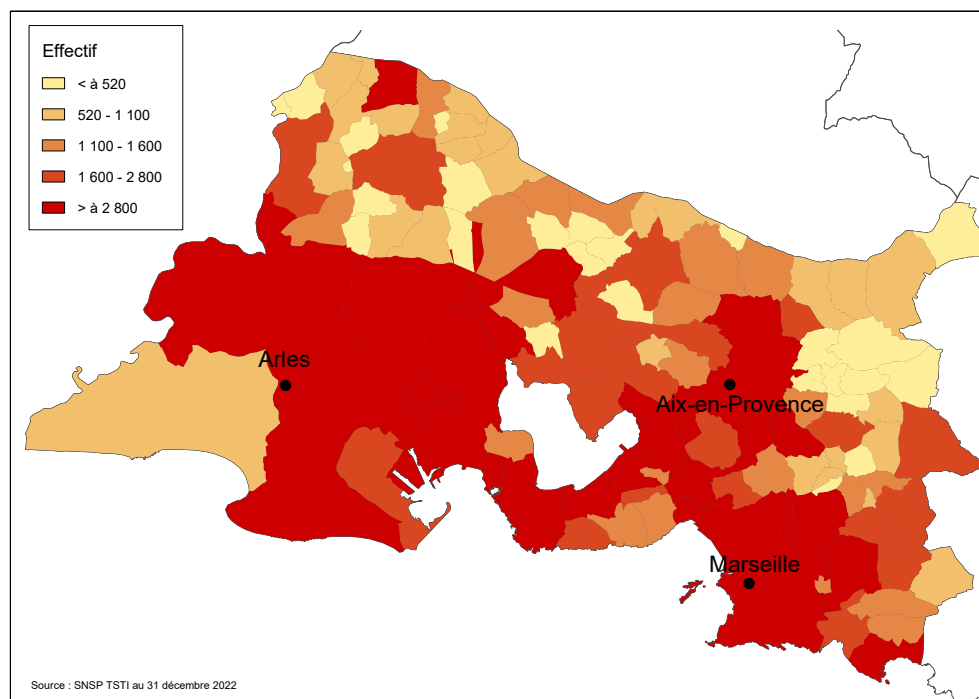
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	184 299	234 603	418 902
Retraités percevant un droit direct seul	179 202	167 118	346 320
Retraités percevant un droit dérivé seul	471	11 707	12 178
Retraités percevant les deux à la fois	4 626	55 778	60 404
Minimum vieillesse ⁽²⁾	8,3%	7,4%	7,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	25 543	7 724	33 267
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,6 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	960 €	722 €	827 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,1%	47,0%	35,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



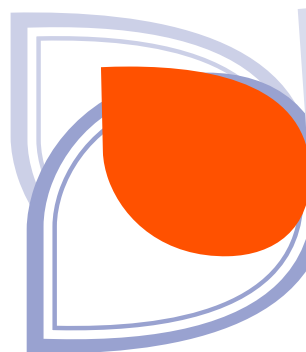
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Marseille			
Nombre total de retraités	68 275	91 984	160 259
Retraités percevant un droit direct seul	66 133	65 100	131 233
Retraités percevant un droit dérivé seul	185	4 569	4 754
Retraités percevant les deux à la fois	1 957	22 315	24 272
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,3%	11,1%	12,5%
Aix-en-Provence			
Nombre total de retraités	11 596	15 516	27 112
Retraités percevant un droit direct seul	11 371	11 684	23 055
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	730	752
Retraités percevant les deux à la fois	203	3 102	3 305
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,1%	5,7%	6,7%
Arles			
Nombre total de retraités	5 202	6 685	11 887
Retraités percevant un droit direct seul	5 043	4 691	9 734
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	398	409
Retraités percevant les deux à la fois	148	1 596	1 744
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	7,8%	8,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

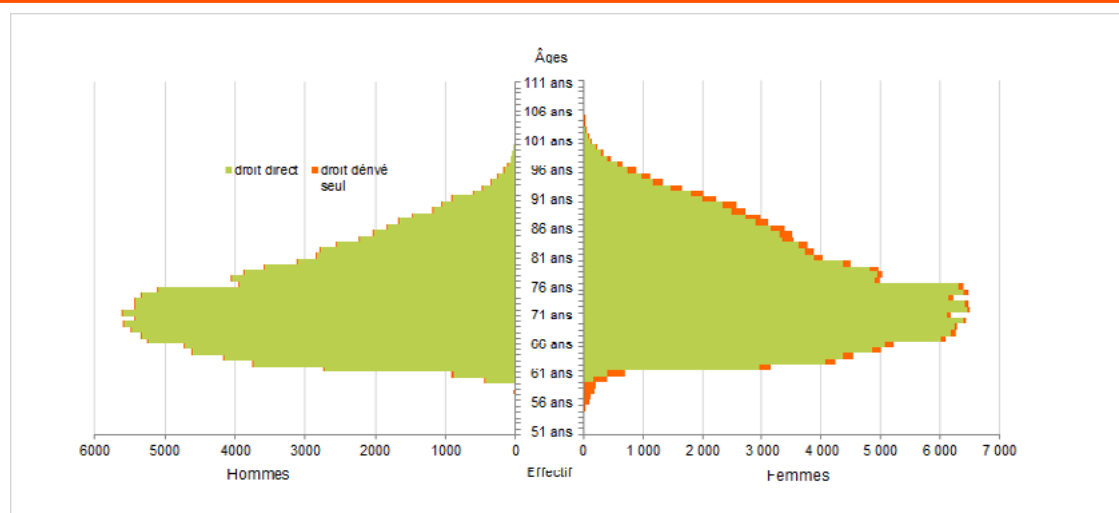


Retraités résidant dans le département

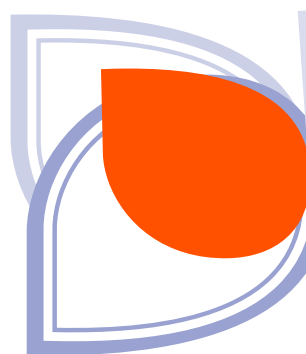
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 841	10 069	16 910
Droits directs (retraites personnelles)	6 418	7 063	13 481
Droits dérivés (retraites de réversion)	423	3 006	3 429
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	863	966	1 829
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 069	395	1 464
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,3 ans	63,9 ans	63,6 ans
Droits dérivés	77,7 ans	74,7 ans	75,1 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	116 551	151 527	268 078
Retraités percevant un droit direct seul	113 228	110 379	223 607
Retraités percevant un droit dérivé seul	281	6 645	6 926
Retraités percevant les deux à la fois	3 042	34 503	37 545
Minimum vieillesse ⁽²⁾	8,2%	5,9%	6,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 825	6 164	20 989
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,7 ans	76,4 ans	75,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	928 €	738 €	821 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,5%	42,3%	33,9%

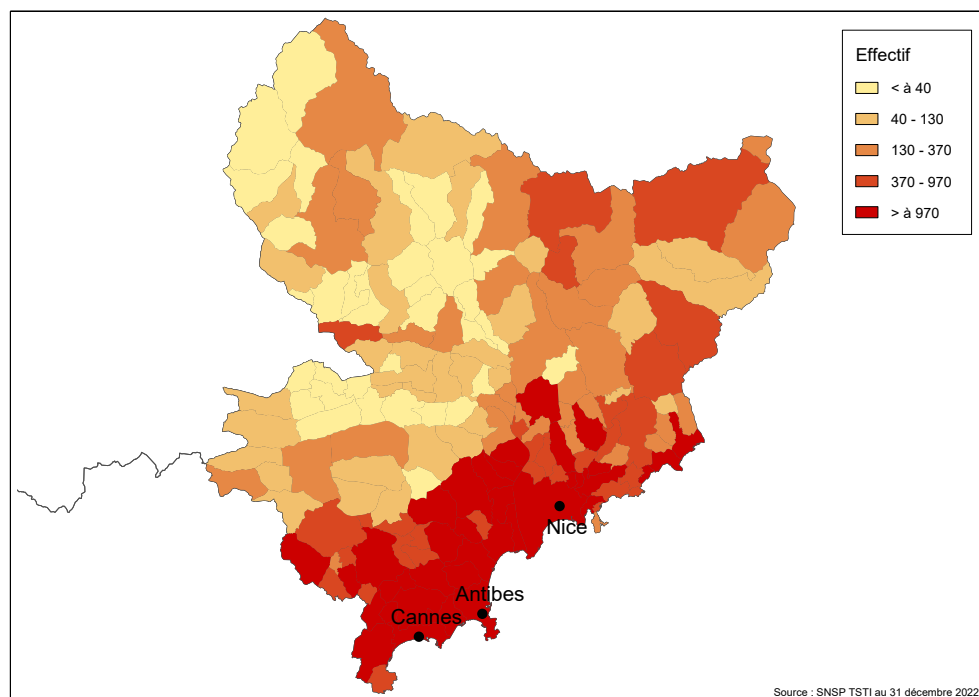
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



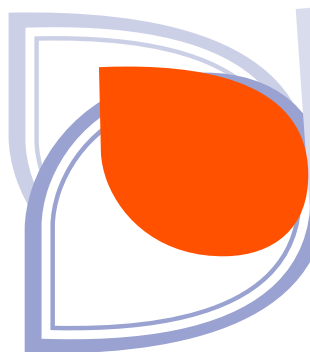
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nice			
Nombre total de retraités	34 609	46 981	81 590
Retraités percevant un droit direct seul	33 574	34 058	67 632
Retraités percevant un droit dérivé seul	84	2 052	2 136
Retraités percevant les deux à la fois	951	10 871	11 822
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,0%	7,8%	10,5%
Cannes			
Nombre total de retraités	8 960	12 956	21 916
Retraités percevant un droit direct seul	8 698	9 134	17 832
Retraités percevant un droit dérivé seul	21	591	612
Retraités percevant les deux à la fois	241	3 231	3 472
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,2%	8,1%	8,1%
Antibes			
Nombre total de retraités	8 550	11 769	20 319
Retraités percevant un droit direct seul	8 309	8 531	16 840
Retraités percevant un droit dérivé seul	24	515	539
Retraités percevant les deux à la fois	217	2 723	2 940
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	5,1%	5,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

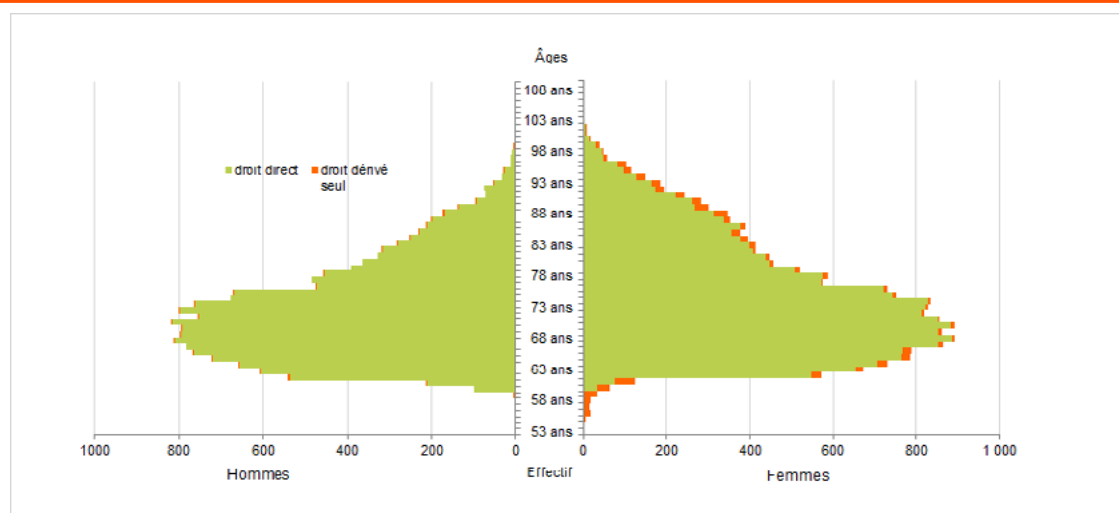


Retraités résidant dans le département

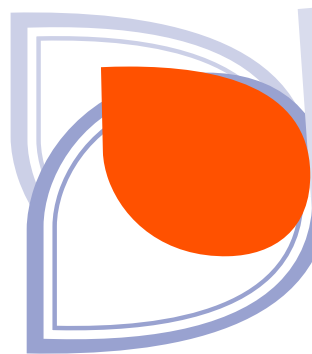
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	957	1 487	2 444
Droits directs (retraites personnelles)	899	1 077	1 976
Droits dérivés (retraites de réversion)	58	410	468
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	51	96	147
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	235	83	318
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,2 ans	63,0 ans
Droits dérivés	75,4 ans	74,6 ans	74,7 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	15 979	19 183	35 162
Retraités percevant un droit direct seul	15 476	14 281	29 757
Retraités percevant un droit dérivé seul	65	739	804
Retraités percevant les deux à la fois	438	4 163	4 601
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	3,8%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 280	1 092	4 372
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	856 €	673 €	756 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,0%	48,1%	36,5%

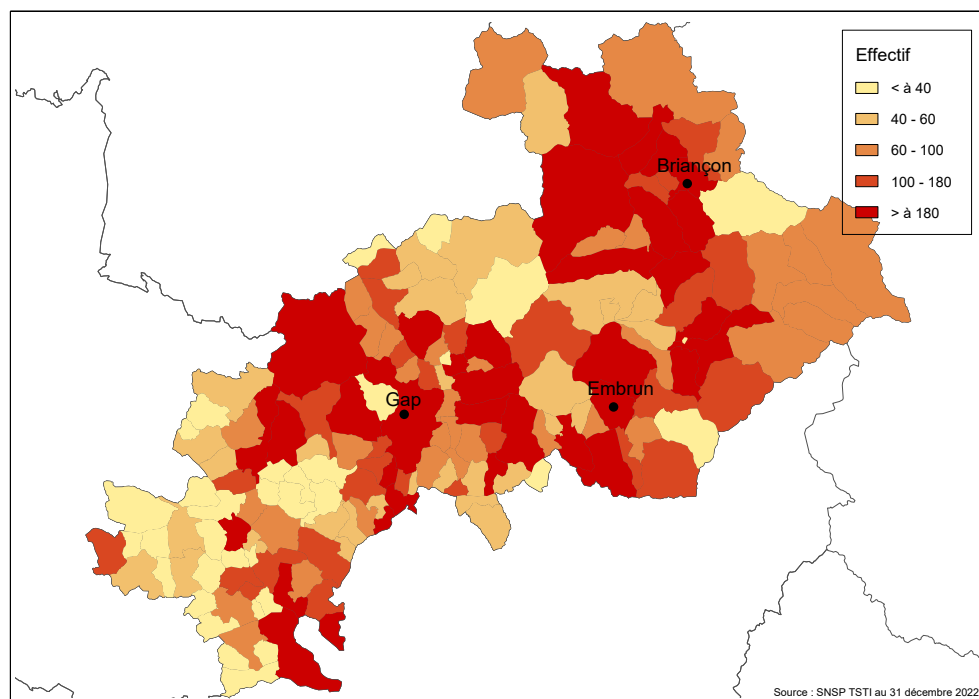
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Gap			
Nombre total de retraités	4 222	5 735	9 957
Retraités percevant un droit direct seul	4 113	4 232	8 345
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	227	238
Retraités percevant les deux à la fois	98	1 276	1 374
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	4,7%	4,6%
Briançon			
Nombre total de retraités	1 125	1 482	2 607
Retraités percevant un droit direct seul	1 096	1 124	2 220
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	43	43
Retraités percevant les deux à la fois	29	315	344
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	4,9%	4,3%
Embrun			
Nombre total de retraités	845	1 099	1 944
Retraités percevant un droit direct seul	816	781	1 597
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	37	38
Retraités percevant les deux à la fois	28	281	309
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	3,1%	3,1%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

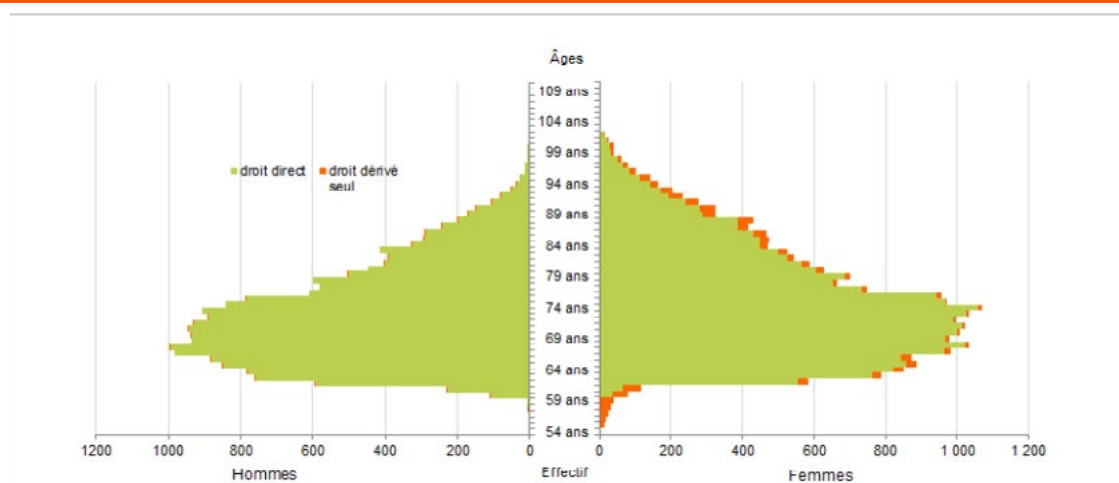
Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 129	1 749	2 878
Droits directs (retraites personnelles)	1 051	1 212	2 263
Droits dérivés (retraites de réversion)	78	537	615
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	107	126	233
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	253	74	327
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	74,7 ans	72,7 ans	73,0 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	19 361	23 059	42 420
Retraités percevant un droit direct seul	18 703	16 494	35 197
Retraités percevant un droit dérivé seul	62	1 069	1 131
Retraités percevant les deux à la fois	596	5 496	6 092
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,7%	4,9%	4,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 542	936	4 478
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,4 ans	74,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	895 €	679 €	777 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,2%	49,2%	36,6%

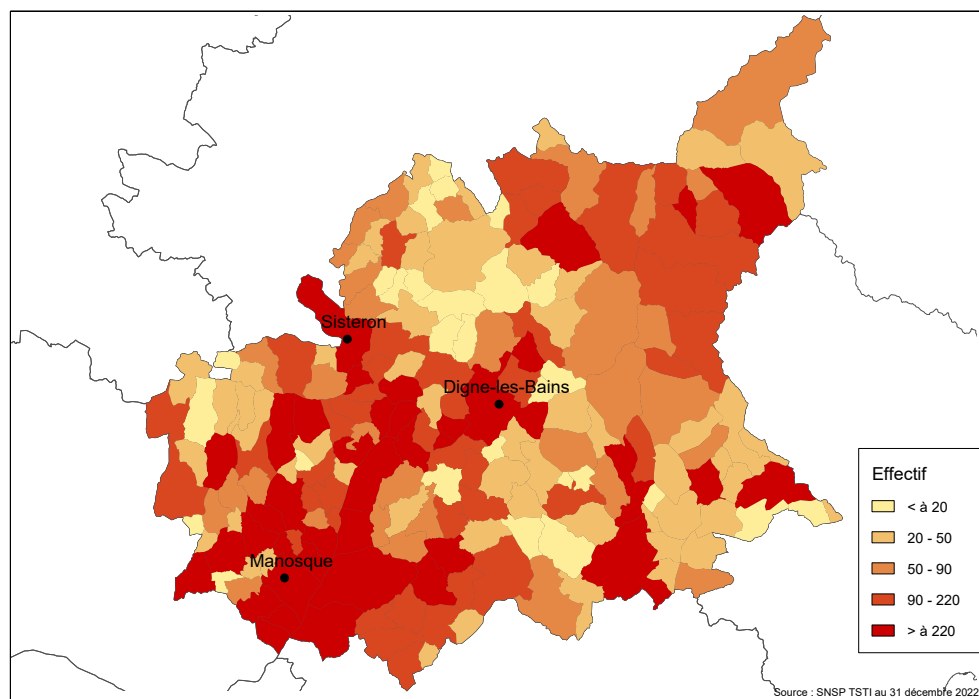
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune

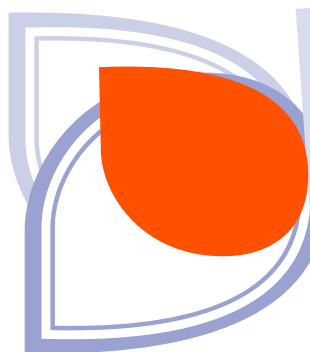


Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Manosque			
Nombre total de retraités	2 267	3 142	5 409
Retraités percevant un droit direct seul	2 194	2 168	4 362
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	158	161
Retraités percevant les deux à la fois	70	816	886
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	6,4%	6,4%
Digne-les-Bains			
Nombre total de retraités	1 782	2 413	4 195
Retraités percevant un droit direct seul	1 725	1 730	3 455
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	93	96
Retraités percevant les deux à la fois	54	590	644
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,9%	5,9%	7,2%
Sisteron			
Nombre total de retraités	883	1 135	2 018
Retraités percevant un droit direct seul	846	761	1 607
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	67	68
Retraités percevant les deux à la fois	36	307	343
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,9%	7,6%	5,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

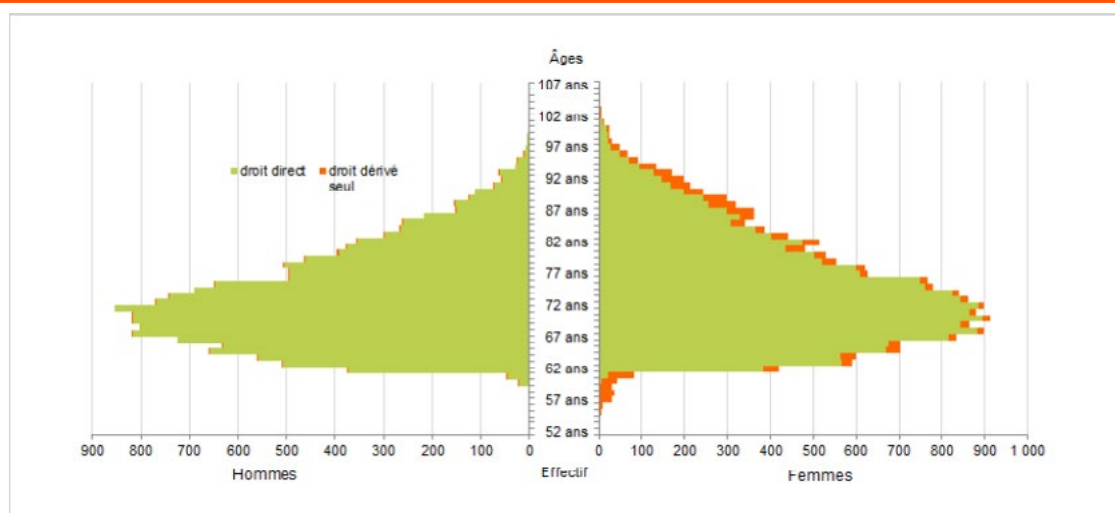


Retraités résidant dans le département

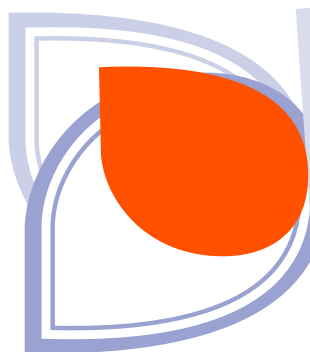
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 010	1 430	2 440
Droits directs (retraites personnelles)	943	1 011	1 954
Droits dérivés (retraites de réversion)	67	419	486
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	148	145	293
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	48	17	65
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,0 ans	64,1 ans	64,1 ans
Droits dérivés	74,6 ans	73,2 ans	73,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	15 472	18 885	34 357
Retraités percevant un droit direct seul	14 941	13 517	28 458
Retraités percevant un droit dérivé seul	68	1 352	1 420
Retraités percevant les deux à la fois	463	4 016	4 479
Minimum vieillesse ⁽²⁾	10,5%	10,7%	10,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	996	351	1 347
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,2 ans	75,3 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	819 €	662 €	733 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	31,5%	51,6%	42,2%

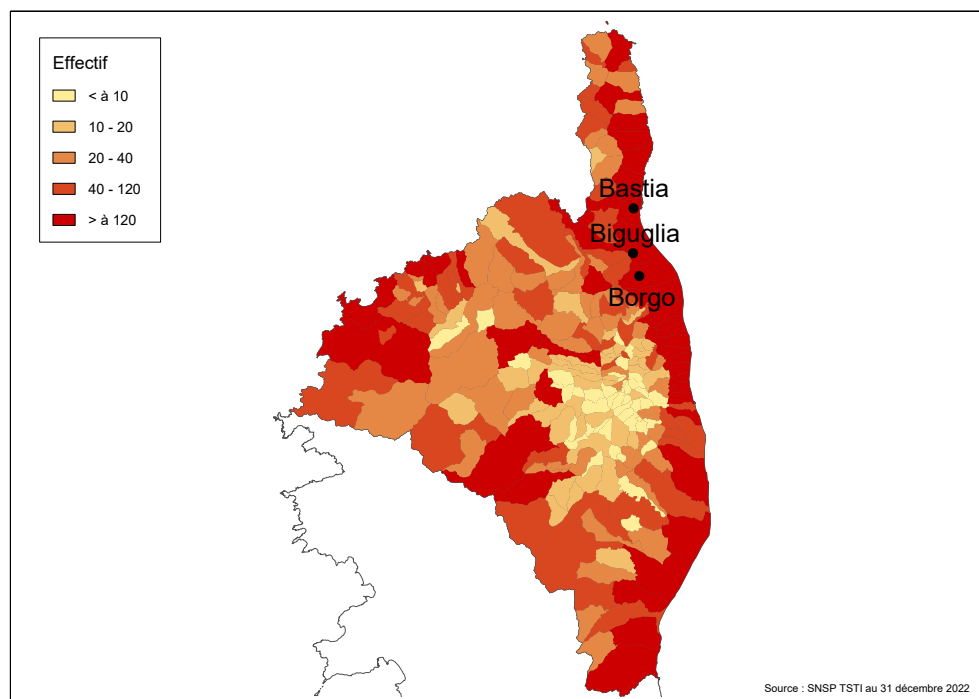
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

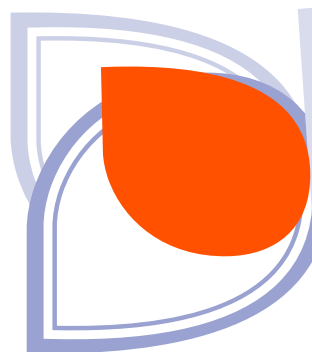
Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bastia			
Nombre total de retraités	3 186	4 527	7 713
Retraités percevant un droit direct seul	3 080	3 128	6 208
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	358	369
Retraités percevant les deux à la fois	95	1 041	1 136
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,2%	17,1%	16,3%
Borgo			
Nombre total de retraités	724	854	1 578
Retraités percevant un droit direct seul	704	612	1 316
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	51	53
Retraités percevant les deux à la fois	18	191	209
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	8,7%	8,0%
Biguglia			
Nombre total de retraités	624	725	1 349
Retraités percevant un droit direct seul	598	515	1 113
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	51	51
Retraités percevant les deux à la fois	26	159	185
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	5,5%	5,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.



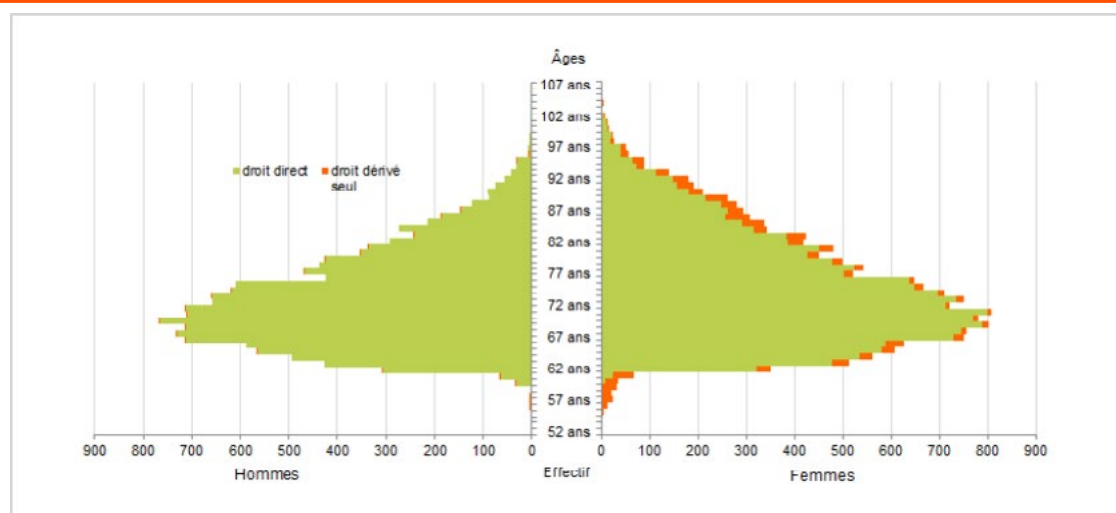


Retraités résidant dans le département

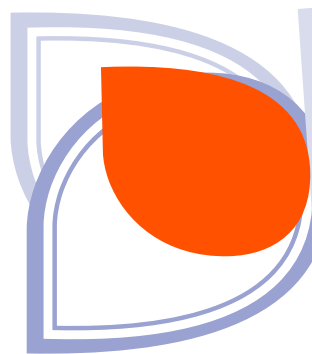
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	942	1 246	2 188
Droits directs (retraites personnelles)	897	904	1 801
Droits dérivés (retraites de réversion)	45	342	387
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	86	97	183
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	85	25	110
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,1 ans	64,4 ans	64,3 ans
Droits dérivés	75,0 ans	72,5 ans	72,8 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	13 751	16 521	30 272
Retraités percevant un droit direct seul	13 362	12 042	25 404
Retraités percevant un droit dérivé seul	42	1 103	1 145
Retraités percevant les deux à la fois	347	3 376	3 723
Minimum vieillesse ⁽²⁾	10,5%	9,0%	9,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	924	373	1 297
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,1 ans	75,3 ans	74,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	828 €	671 €	742 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	31,2%	48,2%	40,2%

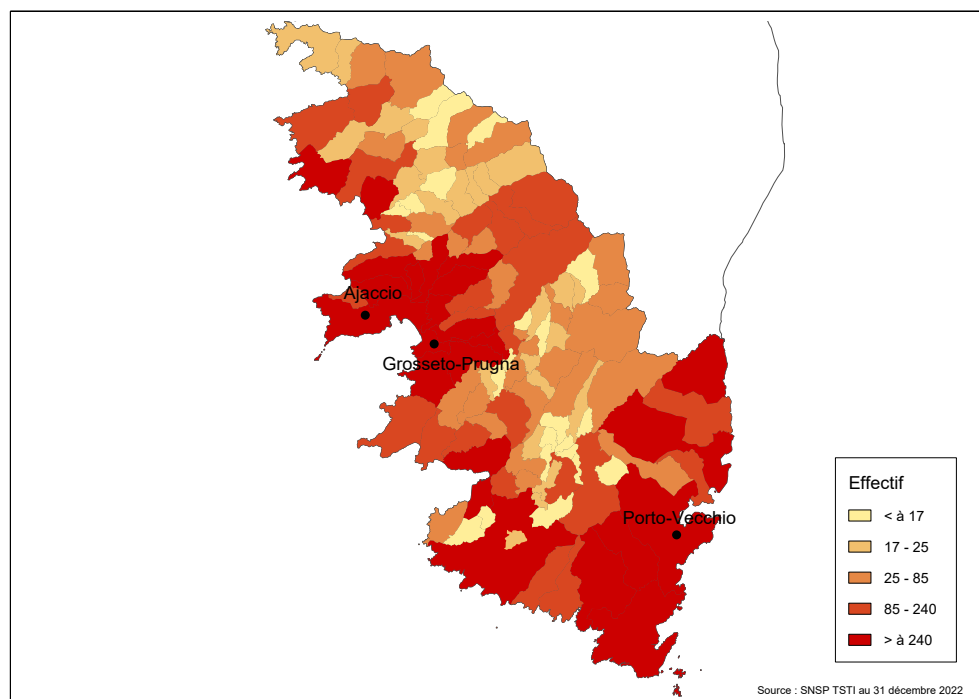
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Ajaccio			
Nombre total de retraités	5 151	6 801	11 952
Retraités percevant un droit direct seul	5 021	4 890	9 911
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	468	474
Retraités percevant les deux à la fois	124	1 443	1 567
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,7%	11,3%	12,8%
Porto-Vecchio			
Nombre total de retraités	1 243	1 471	2 714
Retraités percevant un droit direct seul	1 207	1 075	2 282
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	105	106
Retraités percevant les deux à la fois	35	291	326
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,0%	9,7%	10,3%
Grosseto-Prugna			
Nombre total de retraités	510	564	1 074
Retraités percevant un droit direct seul	498	456	954
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	17	18
Retraités percevant les deux à la fois	11	91	102
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	2,5%	2,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.